



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 22 avril 2005

Communiqué de presse

LE CCF ACQUIERT 34% D'ELYSEES FACTOR AUPRES D'EUROFACTOR (CREDIT AGRICOLE S.A.)

Conformément au pacte d'actionnaires signé en 1997, le CCF a décidé d'exercer son option d'achat sur la participation de 34 % détenue par Eurofactor dans sa filiale d'affacturage Elysées Factor. Après la réalisation de cette transaction, soumise à l'autorisation des autorités de tutelle, le CCF détiendra la totalité du capital d'Elysées Factor.

L'exercice de cette option par le CCF fait suite à l'acquisition par Crédit Agricole SA de la participation de 49,09% détenue par Euler Hermès dans Eurofactor en décembre 2004.

L'actif net comptable de Elysées Factor s'établit à 8,0 millions EUR soit 33,72 EUR par action au 31 décembre 2004.

Concomitamment, Crédit agricole SA rachètera la participation de 1,8 % que le CCF détient dans Eurofactor. L'actif net comptable de Eurofactor s'établit, quant à lui, à 355,6 millions EUR au 31 décembre 2004.

Avec ses deux filiales Eurofactor et Transfact, Crédit Agricole S.A. est le numéro un de l'affacturage en France et le premier réseau intégré d'affacturage en Europe.

L'objectif du groupe CCF est de se développer sur le marché porteur de l'affacturage, en s'appuyant sur le savoir-faire et les ressources technologiques du Groupe HSBC et sur une ligne de métier dédiée au factoring, HSBC Invoice Finance, numéro 3 de l'affacturage au Royaume-Uni.